

L'ABBAYE DE VALBONNE QUELQUES DONNÉES HISTORIQUES CONCERNANT LES BÂTIMENTS

Les sources écrites

L'approche de l'histoire de l'abbaye de Valbonne se fait essentiellement au travers des chartes chalaisiennes réunies par Jean-Charles Roman¹. Ces documents sont peu nombreux (28 chartes seulement sur un peu moins d'un siècle, de 1200 à 1297) et ne concernent que très marginalement les constructions. Certains de ces documents ont aussi été publiés dans le *Cartulaire de l'abbaye de Lérins* en 1905², recueil non exhaustif de chartes concernant Lérins et ses prieurés. Cet ouvrage contient en outre deux chartes postérieures à 1297 non retenues par J.-C. Roman. Les Archives Départementales des Alpes-Maritimes renferment certainement d'autres documents inédits. L'introduction de l'ouvrage de J.-Ch. Roman mentionne d'ailleurs des actes tardifs qu'il n'a pas publiés³. Jacques Thirion⁴ mentionne aussi d'autres documents modernes issus du même dépôt. Une recherche poussée dans ce fond d'archives reste encore à faire.

1. J.-Ch. ROMAN ., *Chartes de l'ordre de Chalais*, 3 tomes, Ligugé-Paris, 1923.

2. H.MORIS , *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, t. II, 1905.

3. En outre, une recherche rapide aux Archives Départementales du Vaucluse n'a pas permis de retrouver la trace d'un document mentionné dans ROMAN J.-C. , *Chartes de l'ordre de Chalais*, t.1, p.26 note 2.

4. J. THIRION, *Alpes romanes*, La-Pierre-qui-Vire, 1980, p. 206-230.

Fondation

Il est souvent question d'un « attrait spirituel » des lieux difficiles. En réalité, le choix du site de construction d'une nouvelle abbaye répond à de nombreux autres critères.

Ici, le nom même du monastère, « *Vallis bona* »⁵, fait référence au cadre topographique choisi, c'est-à-dire la vallée. Ce n'est pas le lieu de prédilection des moines chalaisiens habituellement installés sur les sommets et plateaux alpins. Il correspond mieux aux aspirations des cisterciens qui trouverent dans ces vallées de vastes étendues peu habitées nécessaires à leur vie autarcique. Dans le cas de Valbonne, les chalaisiens répondirent sans doute aux mêmes motivations. Les inconvénients de tels lieux sont pourtant difficiles à surmonter : rivière indomptée, manque de soleil, vulnérabilité en cas de conflits armés... La Brague, cours d'eau coulant à quelques mètres de l'abbaye, fut certes utile au fonctionnement de certaines installations artisanales et agricoles, mais il fallait d'abord le maîtriser. En outre, la rivière ne fournit qu'une partie des besoins de l'abbaye. L'eau de source, nécessaire à la vie liturgique et domestique de la communauté, n'est pas directement présente sur le site même du monastère.

Nous ne connaissons pas les fondateurs de Valbonne et ignorons donc les motivations des premiers donateurs. L'histoire seigneuriale locale est balbutiante. Il faudrait de la même façon se pencher sur la politique locale de l'évêque d'Antibes qui pourrait s'être particulièrement intéressé à la fondation de Valbonne.

La préexistence d'un édifice religieux ancien qui aurait pu déterminer, au moins en partie, le lieu de fondation de la nouvelle abbaye est toujours possible. Les recherches récentes menées sur des fondations cisterciennes révèlent petit à petit ce phénomène⁶. Bien souvent ignoré des textes, il est mis en évidence au hasard de fouilles archéologiques de grande envergure qui n'ont pas eu lieu à Valbonne. La cavité aménagée sur le flanc sud de l'église, probable ossuaire prévu dès la construction de l'abbatiale, aurait pu recueillir le contenu de sépultures trouvées sur place et perturbées par la construction de l'abbaye. Mais ceci n'est qu'une hypothèse, la présence de cet élément pouvant recevoir bien d'autres explications⁷.

La date de fondation de l'abbaye, comme souvent, n'est pas connue avec certitude. Le premier document mentionnant la création de la fille de

5. ROMAN., *Les Chartes de l'Ordre de Chalais*, Paris, 1923, charte LXXIX.

6. B. BARRIERE, "Les abbayes issues de l'érémisme", dans "Les cisterciens de Languedoc (XIII^e - XIV^e s.)", *Cahiers de Fanjeaux*, n°21, 1986, p. 73-105. N. MOLINA, *L'abbaye de Silvacane*, Paris, 1998.

7. Voir ci-dessous les articles descriptifs d'A. HARTMANN et de N. MOLINA.

Prads dans l'évêché d'Antibes, daté du 3 février 1200⁸, n'est pas un acte de fondation *stricto sensu*.. Par ce document, l'évêque accorde à l'abbaye de Prads le droit d'élever une église dans son évêché, sur le territoire de Sartoux, et place la nouvelle fondation sous la dépendance de l'évêque local. Il ne s'agit donc pas d'une cession de terres, sans doute effectuée auparavant par d'autres seigneurs. D'autre part, cet acte est daté du 3 février, jour de la saint Blaise. Valbonne est avant tout dédiée à Notre-Dame comme toutes les abbayes chalaisiennes, mais elle a pu être placée sous la tutelle d'un second saint, à l'exemple de Chalais placé sous le vocable de saint Jean-Baptiste. Saint Blaise est d'ailleurs bien associé à Valbonne à l'époque moderne. Le 3 février 1200 pourrait donc correspondre au jour de consécration de l'église, ce qui signifierait que la construction des bâtiments était déjà bien avancée à cette date. Un autre indice milite en ce sens. L'évêque, pour localiser l'emplacement de la nouvelle fondation, mentionne un *gurgitem novum*⁹. Si la lecture du mot *gurgitem* donnée par J.-Ch. Roman à la suite de J-H Albanès n'est pas fautive, ce qui n'est plus vérifiable aujourd'hui car l'original vu par le chanoine a disparu, il est tentant de suivre l'interprétation récemment proposée par J. Onimus et M. Streitz¹⁰. A l'aide du Glossaire de Du Cange, les auteurs traduisent ce terme par « endroit où l'on resserre la rivière », soit « barrage ». Il nous paraîtrait alors logique d'attribuer ce « nouveau barrage » aux moines chalaisiens eux-mêmes, présents sur le site bien avant février 1200.

Les constructions à travers les archives du XIII^e s.

La construction de l'abbaye a donc pu débuter avant l'année 1200. Cependant, la première mention du monument date du 12 novembre 1222¹¹. Une sentence est rendue « *in valva ecclesie Beate Marie* ». L'utilisation de *in* suivi de l'ablatif ainsi que la traduction de *valva* posent un problème¹². On peut cependant en conclure que l'église existe au moins en partie à cette date.

8. Pour la datation exacte de l'acte, nous renvoyons à J. ONIMUS J. et M. STREITZ, *Histoire de Valbonne*, 1997, p. 56 note 2. Après avoir vérifié l'indiction proposée et s'être assuré que l'année commençait bien alors le 1^{er} avril, les auteurs datent l'acte du 3 février 1200.

9. Cette mention a suscité plusieurs commentaires. L'abbé Verlaque, d'après les *Chartes de l'ordre de Chalais*, p. 134 note 1 a lu *Burgale novum*, qu'il a identifié au "bourg neuf" de Sartoux. J.-Ch. ROMAN, se basant sur une autre lecture, celle du chanoine Albanès, propose dans la même note de traduire *gurgitem* par "gouffre", site qu'il situe au Trou de Béguet, à 2 kilomètres à l'Est de Valbonne.

10. ONIMUS et STREITZ., *Histoire de Valbonne*, 1997, p. 56 note 5.

11. ROMAN, *Les Chartes de l'Ordre de Chalais*, Paris, 1923, charte XCVIII.

12. *Valva* peut se traduire par vantail ou vantaux, mais aussi par entrée ou accès au sens large.

13. ROMAN, *Les Chartes de l'Ordre de Chalais*, Paris, 1923, charte XCV.

Le 14 juillet 1230¹³, une liste de célébrations effectuées dans le monastère fait référence à l'autel majeur « *beate Marie Vallisbone* ». Le 16 juin 1243¹⁴, les moines délibèrent dans l'église, « *ante altare (sic) sancti Petri* ». Il s'agit probablement d'un autel secondaire que l'on ne peut situer.

Nous ne possédons pas de document écrit concernant les structures conventuelles proprement dites probablement commencées en même temps que l'église. Les effectifs de moines ne seront jamais très élevés (11 frères et 3 convers mentionnés le 14 juillet 1230¹⁵). Il faut sans doute dater l'essentiel des constructions de l'abbaye avant 1230, "l'afflux" des donations dans les années 1220 permettant de situer un pic d'activité dans cette décennie.

À partir des années 1240, tous les documents conservés font référence à des conflits et plus aucune donation n'est faite à l'abbaye. La période de prospérité de l'abbaye est terminée. En 1246, il est déjà question de dettes qui obligent l'abbé à vendre un droit possédé au castrum de Sartoux¹⁶, En 1293¹⁷, il est fait mention de réparations à faire dans le monastère.

Cession à Saint-André de Villeeneuve et sortie de l'ordre de Chalais

De 1297 à 1346, date de son attribution définitive à l'abbaye de Lérins, le monastère de St-André de Villeeneuve se dit propriétaire de Valbonne. Nous ne connaissons pas la réalité de cette appropriation qui semble avoir été régulièrement contestée¹⁸. Le changement de règle a pu entraîner des transformations, mais nous ne possédons aucun document concernant la vie de l'abbaye dans cette période troublée.

Le prieuré lérinien

Le siècle qui suit, jusqu'en 1450, est traditionnellement présenté dans la bibliographie comme celui de la ruine de l'abbaye. L'effondrement supposé de la voûte de l'église¹⁹ a généralement été attribué à cette période²⁰. En 1346, Valbonne devient définitivement prieuré de Lérins²¹. A partir de cette date,

14. ROMAN, *Les Chartes de l'Ordre de Chalais*, Paris, 1923, charte CXXXIV.

15. ROMAN, *Les Chartes de l'Ordre de Chalais*, Paris, 1923, charte XCV.

16. ROMAN, *Les Chartes de l'Ordre de Chalais*, Paris, 1923, charte CXXXVIII.

17. ROMAN, *Les Chartes de l'Ordre de Chalais*, Paris, 1923, charte CCXI.

18. ROMAN, *Les Chartes de l'Ordre de Chalais*, Paris, 1923, t. 1, p.24 à 26.

19. Voir l'article d'A. Hartmann-Virnich ci-dessous qui remet fort justement en question cette idée.

20. J. ONIMUS, "La fondation de l'abbaye Sainte Marie de Valbonne", *Mesclum*, n°15, 1991, p. 8.

21. ROMAN, *Les Chartes de l'Ordre de Chalais*, Paris, 1923, t. 1, p.25 et 26.

les documents publiés sont encore plus rares.

Les Statuts de Lérins de 1353²² stipulent que trente religieux secondent l'abbé à Lérins même et que tous les autres iront occuper leurs prieurés, à raison de deux à cinq moines par maison. Un prieur et deux moines s'installent alors à Valbonne. Il est probable que le dortoir et les autres salles de vie commune sont réaménagés en fonction de ce petit nombre de religieux et de leurs serviteurs éventuels. Les Statuts de 1441²³ rapportent que le prieur de Valbonne, en tant qu'« ouvrier » de Lérins chargé de l'entretien des bâtiments de l'abbaye de Lérins, « doit verser au trésor la moitié des revenus de sa charge et du prieuré de Valbonne pour l'entretien des églises de l'aile et de la Tour ; il ne peut arrenter son prieuré sans la permission du chapitre ». Le trésor reçoit donc « du prieur de Valbonne, deux florins », somme moyenne par rapport aux autres. On sait par ce document que le camérier de Lérins reçoit quatre florins de Valbonne pour le vestiaire des moines et que les prieurs doivent faire la charité pendant trois jours aux visiteurs, sous peine de quinze sous d'amende. Mais le texte publié par H. Moris ne précise pas qui sont ces "visiteurs" ni où ils seront accueillis. En 1453²⁴, cinq florins sont versés par Valbonne au camérier chargé de l'entretien du vestiaire des religieux. À partir de cette date, les documents concernant Lérins ne sont pas publiés dans leur intégralité et les extraits choisis ne mentionnent plus Valbonne. Nous pouvons cependant noter que l'abbaye ne semble jamais avoir été abandonnée. En 1515, lors du rattachement épisodique de Lérins au Mont Cassin, Lérins obtient l'exemption qu'elle revendiquera jusqu'à la fin du XVIIIe s., ce qui occasionnera de nombreux conflits avec les évêques qui se verront régulièrement refuser le droit de visite des églises appartenant à Lérins et devenues, comme Valbonne, églises paroissiales²⁵.

Le 13 octobre 1519 est créé le village de Valbonne par l'Ouvrier de Lérins²⁶. L'acte d'habitation²⁷ décrit sommairement le monastère contigu à l'église paroissiale Notre-Dame, appelé « maison et château ». Sont men-

22. MORIS, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, t. II, 1905, p. XCIV.

23. MORIS, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, t. II, 1905, p. XCIV.

24. MORIS, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, t. II, 1905, p. XCIV.

25. MORIS, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, t. II, 1905, p. LVIII - LIX.

26. AUBENAS R., *Chartes de franchises et actes d'habitation*, Cannes, 1943, p. 93-111.

27. Extrait du deuxième chapitre de l'acte, d'après AUBENAS R., *Chartes de franchises et actes d'habitation*, p. 96 : " (...) et in primo domum et fortalitium contiguum ecclesie predicte Nostre Domine parrochialis cum ortis circumcirca muro nunc circumdatis; item quandam aliam domum vocatam l'espital unacum prato contiguo...confrontatam ab una parte cum riparia Brague et ab alia parte cum prat longo Valono in medio et ab alia parte cum dictis ortis retentis, carreria in medio; item quandam pessiam terre positam in dicto Defensono...confrontatam ab una parte cum meniis dicte ville, itinere sive relarguerio in medio, et ab alia parte cum territorio de Petrafoco como aygo verso; item quoddam pratum situm in Defensono contiguum cum prato hospitalis, vallono in medio, confrontatum cum bedali molendini, de longo et de subts cum Braga (...)"

tionnés des jardins clos de murs, une maison dite « l’Espital » avec son pré situé entre la Brague, le pré dit « long Vallon » et les jardins du monastère. D’autres chemins et prés sont mentionnés ainsi que le béal et un moulin. Le prieur vit avec ses domestiques (article 13 de l’acte d’habitation) dans le monastère devenu demeure seigneuriale. Des ouvriers agricoles mentionnés dans ce même article pourraient aussi vivre dans les mêmes murs. De plus, le prieur entretiendra un « curé » et autant de clercs ou diacres qu’il sera nécessaire pour le seconder (article 21). Il n’est pas dit où est hébergé ce personnel. Enfin, les articles 24 et 25 précisent que c’est à la communauté de faire les réparations de l’église et qu’une fabrique se chargera des ornements de l’église et objets nécessaires. D’autre part, il apparaît dans l’article 54, que c’est le seigneur prieur lui-même, Dom Antoine Taxil, qui a imposé le plan de la ville si particulier. Son goût pour l’architecture toucha peut-être aussi le monastère lui-même où il avait installé sa résidence.

Nous voyons donc un vaste domaine situé à l’ouest de l’église, au sud du nouveau village, comprenant des jardins et des près entourés de murs, un moulin avec sa propre alimentation en eau et une bâtisse appelée « Hôpital ». Cette dernière appellation fait certainement référence à une maison d’hôtes destinée à l’accueil des voyageurs demandant asile à l’abbaye. Un dénombrement de droits de Lérins à Valbonne daté du 6 octobre 1718²⁸ mentionnerait « au dit terroir de Valbonne, un pré appelé l’Hôpital confrontant la rivière de La Brague et Le Béal, une olivette comportant le “Paty” et autre “La Picale” et une terre appelée “la Vignasse” et une autre “Le Val Martin” et un verger avec l’église ». Il n’est plus question de construction, mais le nom d’« Hôpital » est resté au pré. On retrouve sur le cadastre napoléonien de 1830 les noms de Château pour le monastère et d’Espitalon pour le terrain situé directement à l’ouest de celui-ci. La structure liée à l’accueil des hôtes, activité essentielle pour les bénédictins, est très souvent située à l’ouest du carré monastique, contre les murs d’enceinte de l’abbaye.

Les documents que nous connaissons pour la période suivant la création du village ont été mentionnés par J. Thirion²⁹ et J.-F. Palanque³⁰. Ils en donnent des transcriptions très partielles et sans référence, souvent reprises dans la bibliographie locale sans avoir jamais été vérifiées.

Le 5 juillet 1551, Jehan Grenon, vicaire général de Grasse qui visite Valbonne en lieu et place de l’évêque dit que la « maison claustrale, par faute de non estre réparée s’en vient de tout à ruyne et est bien dangereuse de tomber par terre... » La « maison claustrale » fait probablement référence aux

28. J-F PALANQUE, *Histoire de Valbonne et de ses relations avec les villes d’Antibes et de Grasse*, Cannes, 1963.

29. THIRION, *Alpes romanes*, La-Pierre-qui-Vire, 1980, p. 209.

30. PALANQUE, *Histoire de Valbonne et de ses relations avec les villes d’Antibes et de Grasse*, Cannes, 1963.

bâtiments situés autour du cloître. Il faut interpréter ce document avec prudence, car la « ruine qui menace » est un leitmotiv de la visite pastorale et décrit souvent des réalités différentes. De plus, nous savons qu'un conflit opposait Lérins à l'évêque dont le représentant n'était peut-être pas parfaitement objectif. En mars 1617, l'évêque M^{gr} Boucicault ordonne « que tous les trous qui sont à la muraille de la maistresse porte seront tous barilés et fermés, et que aux deux fenestres que sont au dessus, et à toutes les autres, seront mis des chassiss de tholle ». Il est aussi noté que le sol doit être repavé. Dans ce texte tel qu'il nous est donné par J. Thirion, il n'est pas question de dégâts importants, notamment sur les voûtes. Deux fenêtres existaient alors au-dessus de la porte occidentale. Ces fenêtres furent remplacées par un large oculus à une époque non déterminée. C'est peut-être sur la foi de ce document que deux petites fenêtres furent maladroitement restituées au début du siècle. Ces fenêtres étaient-elles médiévales ? Comment se présentaient-elles ? Enfin, que le sol ait été « repavé » à cette époque ou non, on notera le mauvais état voire la disparition du sol antérieur. Le niveau de circulation original fut sans doute modifié à plusieurs reprises. Plus tard, le 28 octobre 1669, l'évêque Mgr de Bernage décrit une église en bon état : « avons trouvé ladite église voûtée environ la moitié de pière coupée, soubstenuë par des arqz de pière, ladite église faite en croix... au costé droit y est la chapelle Notre Dame du saint Rosaire... du costé gauche y est la chapelle de Sainte Anne ». À cause de cette description, on a longtemps cru qu'une moitié de la voûte avait été refaite peu avant 1669. Or le texte dit seulement que la moitié de l'église est voûtée en pierres de taille, ce qui veut plus probablement dire que la seconde partie est en moellons, comme on peut le voir de nos jours. Andreas Hartmann-Virnich qui ne relève aucun indice contraire à une date médiévale pour toutes les voûtes reviendra plus loin sur ce problème.

Sécularisation de l'église.

En 1787, l'abbaye de Lérins est sécularisée. L'inventaire de juin-juillet 1788 indique les revenus de la « seigneurie de Valbonne avec haute, moyenne et basse justice, droits divers, pension féodale due par la communauté », à savoir 3647 livres, ce qui en fait une seigneurie rentable³¹. D'après J.-F. Palanque³², l'évêque donna alors à Valbonne plusieurs reliques qui avaient appartenu à Lérins dont celles de saint Blaise. Cependant, le texte de distribution des ornements de

31. MORIS, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, t. II, 1905, p. LX, note 2

32. PALANQUE, *Histoire de Valbonne et de ses relations avec les villes d'Antibes et de Grasse*, Cannes, 1963.

33. MORIS, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, t. II, 1905, p. LX, note 2 : « aux églises paroissiales de Valbonne et de La Roquette, deux bras d'argent dans lesquels se trouvent des reliques de Saint Leufredus et de saint Turiane ».

Lérins donné par H. Moris ne fait aucune allusion à ce saint³³.

L'église reste église paroissiale du village après la Révolution. Toujours d'après J.-F. Palanque, la voûte de l'église nécessitait des réparations en 1792. Il rapporte aussi que la place devant l'église fut dallée de galets disposés en fleurs et que cet ouvrage portait la date de 1824³⁴.

Vente comme Biens nationaux

Les archives de la Médiathèque du Patrimoine à Paris ne comportent aucun document significatif. Effectivement, à cause d'un classement tardif de l'église et du monastère, une longue série de restaurations et de travaux divers s'est effectuée sans aucune surveillance des Monuments Historiques.

En 1845, l'église, l'ancien cimetière et le « château » et le moulin sont attribués par le tribunal de première instance de Grasse à Jean Paul Farge, domicilié au hameau de Plascassier, pour la somme de 7260 francs³⁵.

En 1854, un lourd clocher est appliqué contre l'angle nord de cette même façade.

Un dessin daté de 1857³⁶ présente sur la façade occidentale un oculus de grande dimension à la place des fenêtres actuelles. La trace de cette ouverture est encore visible aujourd'hui. Elle avait donc remplacé les deux petites fenêtres mentionnées au début du XVII^e siècle. entre 1617 et 1857. Une photographie datée de 1910 présente toujours la même baie circulaire³⁷. Les deux fenêtres actuelles sont donc postérieures à 1910. Jean Onimus et Marc Sreitz datent cet ouvrage de 1911³⁸.

Ce bref résumé des documents écrits connus s'arrête à l'aube du XX^e siècle. Le docteur Terrel, à l'initiative des travaux de réhabilitation de ces dernières décennies, expose par ailleurs l'historique des transformations récentes effectuées dans l'église. En ce qui concerne les bâtiments monastiques, la recherche serait à poursuivre dans les archives privées des familles qui en furent propriétaires. Nous évoquerons les restaurations effectuées à partir de son classement comme Monument Historique dans la description archéologique qui suit.

34. PALANQUE, *Histoire de Valbonne et de ses relations avec les villes d'Antibes et de Grasse*, Cannes, 1963.

35. PALANQUE, *Histoire de Valbonne et de ses relations avec les villes d'Antibes et de Grasse*, Cannes, 1963.

36. Dossier "Valbonne", Service des Monuments Historiques, D.R.A.C. Aix-en-Provence.

37. Dossier "Valbonne", Service des Monuments Historiques, D.R.A.C. Aix-en-Provence.

38. ONIMUS J. et STREITZ M., *Histoire de Valbonne*, 1997, page 63.